

# Analyse des besoins sociaux 2014

## Synthèse



## **Sommaire**

---

<b>Introduction</b>	<b>P3</b>
<b>Portrait social</b>	<b>P4</b>
<b>Portrait social – Ville</b>	<b>P4</b>
<b>Portrait social – Quartier</b>	<b>P5</b>
<b>Analyse thématique portant sur la petite enfance</b>	<b>P6</b>
<b>Analyse thématique portant sur la petite enfance - Etat des lieux</b>	<b>P6</b>
<b>Analyse thématique portant sur la petite enfance – Enquête</b>	<b>P7</b>



## L'analyse des besoins sociaux : Penser nos politiques sociales

---

La démarche d'analyse des besoins sociaux (ABS) réalisée par les C.C.A.S répond à une obligation réglementaire instituée par l'article 1<sup>er</sup> du décret du 6 mai 1995 et repris à l'article R 123-1 du CASF qui dispose que *« Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de la population qui relèvent d'eux, et notamment ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'Administration. »*

L'objectif de cette analyse des besoins sociaux est de mettre en adéquation les besoins de la population et les actions engagées par le C.C.A.S. A visée prospective, l'ABS s'apparente donc à un outil d'aide à la décision.

*« Les centres d'action sociale mettent en œuvre, sur la base du rapport mentionné à l'article R. 123-1, une action sociale générale, telle qu'elle est définie par l'article L. 123-5 et des actions spécifiques. Ils peuvent intervenir au moyen de prestations en espèces, remboursables ou non, et de prestations en nature. »*

Le CCAS de la Ville de Metz a souhaité mener sa démarche d'analyse des besoins sociaux en deux temps. Elle se compose d'un volet statistique, un « portrait social » de la ville, dont l'objectif est d'avoir une connaissance fine de la population et d'un volet thématique issu du croisement de données chiffrées et de l'analyse des acteurs de terrain et du public.

4 thématiques ont été étudiées jusque-là : La monoparentalité (2011), les seniors et leur isolement (2012), la pauvreté précarité (2013) et la petite enfance (2014).

## Portrait social - Ville

« Le portrait social de la ville de Metz » élaboré dans le cadre de la démarche d'analyse des besoins sociaux permet au CCAS de mieux connaître son contexte d'intervention et ses évolutions, et ainsi adapter son action.

### ■ Enjeu démographique : attirer et retenir la population

Metz compte 119 962 habitants selon les dernières données du recensement INSEE 2011 soit une baisse de 3.6% depuis le recensement de 2006.

Le solde naturel de Metz est positif (+761 en 2013). Il a tendance à s'éroder du fait surtout de la baisse du nombre de naissances ces dernières années, (départ des familles lors de l'arrivée du 2<sup>ème</sup> enfant, défaut d'attractivité pour les jeunes couples). La diminution de la population est due à un solde migratoire négatif, qui n'est pas comblée par le solde naturel.

2006 à 2011	
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0.7
due au solde naturel en %	+0.6
due au solde apparent des entrées sorties en %	-1.3

### ■ Enjeu social : garantir les solidarités entre les générations

Les familles sont de plus en plus petites : 46.8% des familles n'ont qu'un seul enfant.

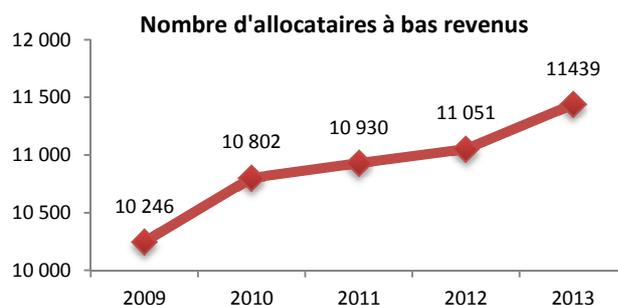
Une famille sur 5 est en situation de monoparentalité et 15% ont un homme à leur tête. Près de la moitié des ménages est composée d'une personne seule (45.6%) et 6 personnes âgées de 75 ans et plus sur 10 vivent seules dans leur logement. Le nombre d'aidants potentiels est en baisse.

Ratio aidants/aidés	2006	2011
Metz	5,8	5,4
Metz Métropole		5,7
Moselle	7,7	6,3
Lorraine	6,7	5,6
France Métropolitaine	5,7	4,7

### ■ Enjeu de citoyenneté : faciliter l'accès aux droits des messins, en particulier des plus fragiles

Une partie croissante de la population messine est soutenue par les différents mécanismes de solidarité : 3 529 allocataires CAF sont dits « fragiles » car ils dépassent le seuil de bas revenus grâce aux prestations.

Le dernier « filet de protection » est le RSA. 6 551 allocataires du RSA sont recensés par la CAF en 2013 (+10.3% par rapport à 2010). Les allocataires du RSA et leur ayant droits représentent ainsi 13 137 personnes, soit 11% de la population. Parmi les allocataires du RSA, un tiers (31.7%) a une activité professionnelle. Ils peuvent être considérés comme des « travailleurs pauvres ».



### Chiffres clés 2012 :

#### Démographie

119 962 habitants en 2011  
 1 531 naissances en 2013  
 8 247 enfants de moins de 6 ans en 2011  
 22.5 % de personnes de moins de 20 ans en 2011  
 19.7% de personnes de 60 ans et plus en 2011

#### Revenu/Précarité

14 152 demandeurs d'emploi au dernier trimestre 2014  
 6 551 allocataires du RSA en 2013  
 1 001 allocataires de l'ASPA en 2013  
 38.3 % des allocataires CAF sous le seuil de bas revenus en 2013

## Portrait social - Quartier

Les données recensées pour la Ville masquent de fortes disparités entre les quartiers. C'est pourquoi le portrait social ville est enrichi d'une approche par quartier.

### ■ Une dynamique démographique différente selon les quartiers

5 quartiers ont un dynamisme démographique plus important que la Ville dans son ensemble.

Parmi ces derniers, 2 ont gagné des habitants : Plantières Queuleu et Devant Les Ponts.

Bellecroix et Borny, quartiers Politique de la ville où le logement social est très représenté, sont les quartiers qui ont perdu le plus d'habitants sur la période considérée.

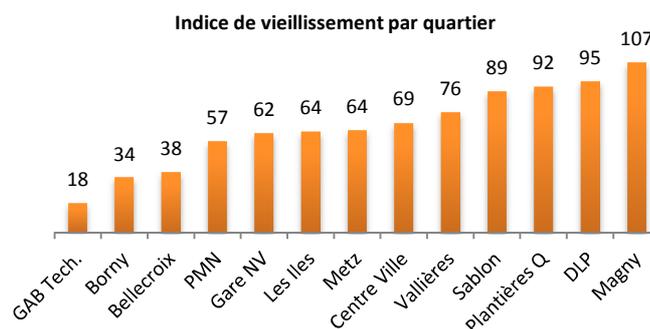
Ces éléments sont sans doute à mettre en lien avec les opérations de rénovation urbaine et la destruction de certains logements, notamment sur le quartier de Borny.

Taux de variation de la population entre 2006 et 2011 (en %)	
Plantières Queuleu	7,9
Devant les Ponts	1,9
Vallières	-1,2
Centre Ville	-1,6
Les Iles	-2,4
<b>Metz</b>	<b>-3,6</b>
Grange aux Bois Technopôle	-3,8
Patrotte Metz Nord	-3,8
Sablon	-4,9
Magny	-6,1
Gare Nouvelle Ville	-6,8
Bellecroix	-7,1
Borny	-14,4

### ■ Un vieillissement plus marqué à Magny et Devant Les Ponts

Plantières Queuleu est le quartier qui compte le plus de personnes de 80 ans et plus. Si leur effectif a augmenté de 14.1% entre 2006 et 2011 pour Metz, il s'est maintenu pour le Sablon et le Centre-Ville. Bellecroix a vu sa population rajeunir.

Les équilibres démographiques sont différents selon les quartiers. L'indice de vieillissement varie de 107.2 à Magny, où il y a donc plus de personnes âgées de 65 ans et plus que de personnes de moins de 20 ans à 18 sur le quartier de la Grange au Bois où de nombreux étudiants sont recensés.

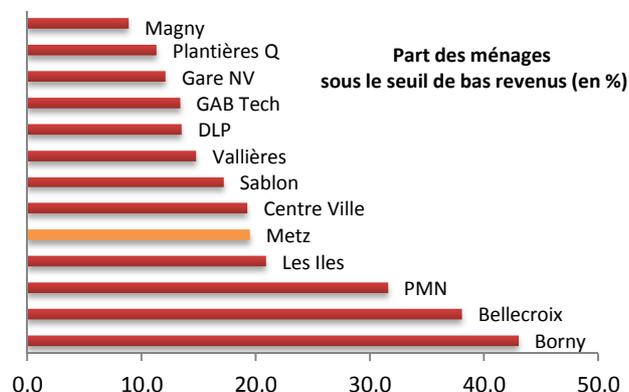


### ■ Un ménage sur 5 en situation de pauvreté : éclairage par quartier

En rapportant le nombre de ménages selon l'INSEE 2011 à celui des allocataires à bas revenus 2012, il peut être estimé que 19.5% des ménages messins sont touchés par la pauvreté puisque leurs revenus est inférieur au seuil des allocataires à bas revenus. Ce pourcentage varie de 8.9% à Magny à 43% à Borny. Il doit être mis au regard de la composition de la population active et du chômage sur ces différents territoires.

Cette situation a des impacts sur les ouvertures de droits aux prestations sociales.

Si 9% des allocataires CNAM de Metz ont la CMU-C en 2013, c'est le cas de 17.6% de ceux de Borny et 15.2% de ceux de Bellecroix par exemple.



## Analyse thématique portant sur la petite enfance – Etat des lieux

En 2014, le service de la DFPE et le service études ont mis en place une analyse des besoins sociaux portant sur l'accueil de la petite enfance.

### ■ Des besoins potentiels en baisse

1670 enfants messins naissent en moyenne chaque année.

On compte par ailleurs 4 393 enfants de moins de 3 ans. Près de la moitié d'entre eux (44.9%) vivent dans une famille où le monoparent ou les 2 parents ont un emploi. Ces parents sont dans l'obligation de confier leur enfant à un mode d'accueil (soit environ 1 972 enfants).

Naissances	
2003	1 715
2004	1 730
2005	1 750
2006	1 745
2007	1 693
2008	1 719
2009	1 660
2010	1 667
2011	1 661
2012	1 621
2013	1 531

### ■ Une offre potentielle de plus de 1 pour 2

55.6% des enfants de moins de 3 ans peuvent potentiellement être pris en charge par un mode d'accueil (50.1% au niveau national).

L'accueil informel représenterait une part non négligeable : selon l'enquête réalisée par le CCCAS en 2008-2009, cela concernerait 45.8% des enfants.

Des écarts persistent toutefois entre les quartiers.

	National	Metz
EAJE	16,5%	26%
Assistants maternels	31,6%	28,8%
Accueil à domicile	2%	0,8%

### ■ Un accueil de 44.7% des enfants messins de moins de 3 ans

540 enfants de moins de 3 ans sont gardés par un assistant maternel privé selon la CAF, soit 12.3% des 4 393 enfants recensés. 36 auraient eu une garde à domicile (0.8% des enfants de moins de 3 ans) et 1 387 enfants différents seraient accueillis en EAJE (31.6% des moins de 3 ans).

### ■ Des besoins spécifiques à couvrir

Au niveau de l'accueil collectif, les statistiques montrent un accroissement important du nombre de réponses à des situations d'urgence, parallèlement à la croissance de l'offre. Cela questionne la couverture effective des besoins et l'adaptation de l'accueil aux contraintes professionnelles.

Au niveau des profils, un effort reste à mener sur l'accueil des enfants pauvres (40.1% d'enfants pauvres à Metz et 37.3% de ceux accueillis en collectifs), des enfants porteurs de handicap, dont le nombre baisse. Les familles monoparentales restent également sous représentées (16.3% des familles accueillies et 19.1% des familles).

	total	dont monoparentales	
CCAS	1273	181	14,2
Associations	1025	194	18,9
Ensemble	2298	375	16,3

# Analyse thématique portant sur la petite enfance – Enquête

## ■ Mieux répondre aux besoins d'accueil de la petite enfance

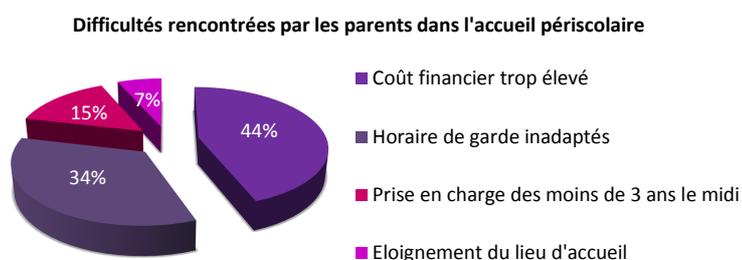
Le public est de plus en plus divers (culture, niveau socioéconomique...). Les professionnels doivent donc être accompagnés et la communication retravaillée. La précarité de l'emploi impose de développer une plus grande souplesse et réactivité dans l'accueil collectif et de mener une réflexion sur le coût à charge pour les familles afin de réduire les inégalités d'accès. Les parents attendent des professionnels auxquels ils confient leurs enfants un accueil plus personnalisé.

Cela suppose de promouvoir davantage les assistants maternels, de mettre en place des outils dans les lieux d'accueil collectifs pour la prise en charge personnalisée de l'enfant, et d'engager une réflexion sur les moyens de faire prendre conscience aux parents de la dimension collective de la prise en charge (places d'accueil limitées, contraintes de fonctionnements...).

« Les nouvelles demandes c'est le respect de leur choix et de leur conviction »

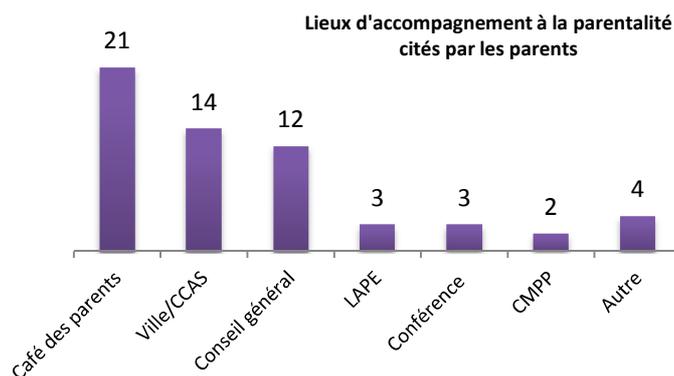
## ■ Accompagner les parents dans le passage du lieu d'accueil à l'école

La continuité entre le lieu d'accueil de la petite enfance et la prise en charge périscolaire reste à conforter : communication à destination des parents qui souvent réorganisent leur mode d'accueil avec la scolarisation, homogénéisation des relations entre lieux d'accueil et école pour une meilleure transition, à la fois dans le volet information et dans la familiarisation de l'enfant avec l'école.



## ■ La parentalité : passer des besoins à l'utilisation effective des réponses

Les parents comme les professionnels notent un besoin d'accompagnement à la parentalité, notamment sur la question de l'autorité et des limites. Ouvrir les lieux d'accueil parents enfants au-delà de leur quartier d'implantation, diversifier les pratiques, accompagner les professionnels de la petite enfance dans le changement des rôles qui leur sont attribués au niveau de la parentalité, et encourager les relations entre les différents services à destination de la petite enfance (mode d'accueil, école, lieux de loisirs, lieux d'accompagnement à la parentalité..), pour partager une vision commune des services offerts et des enjeux, sont autant de pistes évoquées.



### La méthode :

L'Etat des lieux repose sur un recueil de données quantitatives auprès de multiples partenaires : Le Service petite enfance, les Relais assistants maternels, la Coordination des modes d'accueil, la CAF de Moselle, le COGEHAM, les Récollets, Bernard Chabot, Enfance et Famille, Tournicoti. Cette analyse des besoins sociaux a été l'une des premières analyses recollant cet ensemble de données.

Le volet qualitatif explore trois axes de réflexion : l'accueil de la petite enfance, la transition entre la petite enfance et l'entrée en école maternelle et la parentalité. 42 professionnels différents ont été rencontrés et un questionnaire a été renseigné par 175 parents dont les enfants étaient scolarisés en première année d'école maternelle.

**Centre Communal d'Action Sociale**  
22-24 rue du Wad-Billy - 57000 METZ

